



Rayon Boissons / Bières et cidres / Meteor frappe fort sur la consigne

Meteor frappe fort sur la consigne

28 février 2023 - Camille BOURIGALT

Déjà engagée sur le sujet, la brasserie alsacienne fait un nouveau bond en avant avec le lancement d'une gamme de quatre références de bières de spécialités en bouteilles 33 cl consignées. Celles-ci seront disponibles dans toute la France dès le mois d'avril. Explications.



C'est un geste fort. Déjà en pointe sur le sujet de la consigne en Alsace avec plusieurs recettes disponibles en **bouteilles 75 cl**, la brasserie **Meteor** accélère encore le pas. L'établissement dévoile en effet quatre nouvelles références de bières de spécialités en bouteille **33 cl unitaires**. Dès le mois **d'avril**, les recettes **IPA, Cerise, Triple et Noël** seront disponibles dans ce conditionnement écologique en **grande distribution dans le grand est et chez V&B partout en France**.

Le tout « avec une **forte mise en avant de la pratique** de la consigne sur les étiquettes et un accompagnement PLV », indique **Véronique Debs**, directrice marketing de Meteor. En effet, outre les bandeaux « consigné » figurant sur les étiquettes de col de chaque bouteille, des frontons de caisses, des bandes de rives et des stop rayons seront mis à disposition des magasins pour baliser les linéaires.

À lire sur le même sujet

Haut la consigne lève 2,5 millions d'euros et passe à la phase industrielle

31 janvier 2023

La brasserie de Bretagne teste la consigne chez Carrefour

1 avril 2022

Meteor dévoile deux actions pour booster la consigne

11 janvier 2022

Meteor lance Ale bio en verre consigné

30 janvier 2020

Loop en magasins prend de l'ampleur au niveau mondial

23 septembre 2021



Autre fait important à souligner, deux de ces quatre références sont spécialement dédiées à ce format, puisque Meteor **Triple et Meteor Cerise**, déjà présentes en CHR depuis 2022, **feront leur entrée en grande distribution par ce biais**.

La brasserie met également en avant **l'attractivité de ces nouveaux contenants en termes de prix**, qui sera inférieur à la moyenne des bouteilles 33 cl en verre perdu (le coût de la bouteille s'amortit sur une vingtaine de rotations contre une seule pour le verre perdu). Et pour les plus sceptiques, Véronique Debs rassure : « *le principal poste de consommation de CO2 étant la fabrication de la bouteille, on attend des bouteilles 33 cl consignées un bénéfice écologique comparable à celui du format consigné 75cl* ». Soit 79 % de gaz à effet de serre en moins par rapport à du verre perdu.

« *Nous comptons ainsi renforcer notre leadership sur la consigne pour réemploi, dans l'attente que la grande distribution se positionne sur la pratique au national, et recruter des consommateurs à la pratique, à qui le format 75 cl ne pourrait pas convenir* », résume Véronique Debs.

Ce mois-ci dans Rayon Boissons



J'achète le numéro

Je m'abonne

J'accède à la boutique

Distribution

Boissons sans alcool et Eaux

Bières et cidres

Spiritueux

Vins et champagnes

Nouveaux produits

Chiffres du marché

Magasins en images

Contactez-nous

Service commercial

Normes techniques

Inscription newsletter

Mentions légales

Suivez nous sur :

13, square du Chêne germain

35510 CESSON-SEVIGNE

Tel : 02.99.32.21.21

éditions du
BOISBAUDRY
NOUS LIRE, C'EST AGIR

PLM

Process Alimentaire

Filières Avicoles

Linéaires

Porcmag

Circuits Bio